



Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°34/2018 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUN 2018

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

05 JUL. 2018

Date de la convocation : Le 19 juin 2018

la L'an deux mil dix-huit et vingt-cinq juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et sous la présidence de M. Simon MORIN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

### Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

### En début de séance :

Présents 19  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 3

### En cours de Séance :

Présents 19  
Procurations 3  
Absents 8  
Excusés 3

**PRESENTS :** Adjoints : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, : Mme CALVEYRAC Arlette, Mme BELLIARD Valentine, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. ZAIRE Georges,

Conseillers municipaux : Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. VERIN Fred, M. Hubert BAUBAND, M. Mathurin BASTE, Mme GOLVAT Agnès, M. BOLO Laurent, Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. COURTINARD Jean-Marc, M. CHARLEC Charlery, M. NAPOLY Raymond, M. JOSEPHINE Adrien, M. MARLET Camille.

**ABSENTS EXCUSES :** M. Athanase JEANNE-ROSE, M. NOLEO Eric, (procuration à M. L. BOLO), Mme AGEE Marie-Claire, M. SOLBIAC Honoré, (procuration à Mme J. CRAMER), Mme MONDESIR Manuela, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. C. MARLET)

**ABSENTS NON EXCUSES :** Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, Mme DUPUY Olive, M. PETIT Claude-Henri.

**ASSISTANTS** M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), Mme Linda LONDAS (Directrice service financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), M. Pascal QUIONQUION (DST), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Agnès GOLVAT pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF  
ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE**

Le Maire expose :

- Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 2,
- Vu l'ordre du jour du conseil comportant le vote du compte administratif 2017,
- Considérant qu'il y a lieu, en vertu des dispositions de l'article L2121-14 précité, que le conseil élise son président de séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

**DE DESIGNER** Madame JEANNETTE CRAMER, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, présidente de la séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et Délibéré à Saint-Joseph en l'Hôtel de Ville, le 25 juin 2018

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 2<sup>ème</sup> adjoint

*Jeannette Cramer*  
Jeannette CRAMER